

23 novembre 1947.-

MINUTE

I570/AE-Dev.

Dossier M. CHRISTODOULOU
Demande de devises.

NOTE POUR MONSIEUR LE CHEF DU PARQUET.

8/
En suite à notre entretien de fin octobre, j'ai l'honneur de vous communiquer que le 4 crt je me suis rendu en compagnie du sieur Christodoulou à l'Office des Devises à Usumbura afin de lui faire confirmer par MM. Bernier et Baiwir, directeur et gérant de la B.C.B., membres de l'Office précité, qu'rien ne s'opposait à ce qu'il envoie de l'argent à sa fille et sa mère jusqu'à concurrence des sommes autorisées.

L'intéressé insistant sur l'urgence, je lui ai déclaré qu'il pouvait, le même jour, introduire une demande de devises et qu'elle serait examinée l'après-midi, lors de la réunion de la commission.

Depuis cette déclaration, les membres de l'Office se sont réunis les 4, 12 et 18 courant pour examen des licences introduites, mais jusqu'à ce jour l'intéressé n'a adressé aucune demande.

En retour, le dossier que vous m'avez communiqué.

Le Chef du Service des A.E. du R.U.
C. BRAU



8/
membre de l'Office des devises